



Charte d'utilisation d'info-bu

Les bibliothécaires du SCD de la Réunion répondent à vos questions.

Comment demander ?

En remplissant le **formulaire** sur le site internet du SCD ou en écrivant directement à l'adresse mail **info-bu@support.univ-reunion.fr**. Vous recevrez une réponse dans les trois jours ouvrés. Cependant, si votre question est complexe, nous vous indiquerons un délai de traitement approprié pour vous fournir une réponse détaillée. Le service ne fonctionne pas le samedi, le dimanche et en période de fermeture de la bibliothèque.

Que demander ?

Vous pouvez demander **des informations sur les services** de la bibliothèque : comment prolonger ses prêts, comment s'inscrire, quels sont nos horaires d'ouverture

Vous pouvez demander **des informations sur les collections** du SCD de la Réunion, ou **une aide à la recherche documentaire**.

Vous souhaitez nous **signaler un problème d'accès** à nos bases de données ou à nos services

Vous pouvez nous **demandeur un quitus** ou **faire venir des livres par la navette** entre les différentes bibliothèques du SCD

Vous pouvez également nous **suggérer un achat**

Info-bu ne fournit pas :

- De consultations médicales ou juridiques,
- De bibliographies exhaustives sur un sujet
- Les réponses à des sujets d'examen ou de concours

Chaque utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des réponses fournies par le service.

